

Thème Syndicalisme

(Définitif)



29 novembre au 3 décembre

Pour construire et satisfaire nos revendications : Ré-enchanter le syndicalisme de lutte et de masse !

Proposer et agir !

Nous sommes porteurs.euses d'un syndicalisme de lutte, de masse et de transformations sociales progressistes qui vise :

1. La défense et la promotion des conditions de travail et de vie des agents du Service Public comme des retraités.es.

2. La défense et la promotion des Services Publics et du statut de la Fonction Publique pour le bien commun des usagers et l'intérêt général. Cela participe de l'émancipation de la domination capitaliste pour aller vers une société plus juste, plus égalitaire, respectueuse de l'humain et de la planète.

Le SNEP, au sein et à travers la FSU, porte un syndicalisme de propositions et de contestations où les rapports de force sont indispensables à la négociation. Seuls des rapports de forces engageant le plus grand nombre permettent la prise en compte de nos revendications spécifiques (EPS, sport scolaire, sport, revalorisations des missions, des enseignants...) ou de revendications plus générales (école, SP, protection sociale, valeur du point d'indice, salaires, retraites, loi travail, loi sécurité globale, droits des femmes ...). L'histoire nous enseigne que les luttes sont indispensables pour obtenir des progrès sociaux (généraux ou spécifiques).

1. Le syndicalisme dans le système néolibéral

Le libéralisme vise à développer le marché, la concurrence, le profit maximal au détriment des Services Publics, des droits sociaux et de l'environnement. L'Etat organise les réformes en ce sens (réforme de l'Etat : budgétaire (LOLF) ; structurelle (loi 4D) ; Fonction Publique (loi TFP) ; managériale (Nouveau management public) ; GRH de proximité). Au niveau de l'Éducation, des transformations majeures ont lieu : développement d'une école à moindre coût et du tri social, passage d'un métier d'enseignant concepteur à applicateur (soumis à sa hiérarchie), affaiblissement du SP favorisant le développement de la privatisation. Un « néolibéralisme pédagogique » se développe, refusant toute alternative et espace de débat sur les questions pédagogiques et scolaires.

A l'opposé, l'État social construit à la sortie de la seconde guerre mondiale avec le conseil national de la résistance, repose sur le droit du travail, la protection sociale, les Services Publics et la reconnaissance du rôle du syndicalisme à tous les niveaux. Le syndicalisme de

transformation sociale, espace de résistance, de contre-propositions et de participation citoyenne des salarié.es/fonctionnaires, est une cible privilégiée de l'État libéral.

Ainsi le pouvoir néolibéral tente d'affaiblir les capacités d'action des syndicats, notamment ceux de transformation sociale en utilisant le changement perpétuel (stratégie du choc) :

- par la suppression de la quasi-totalité des prérogatives des CAP et l'affaiblissement du rôle des instances démocratiques du dialogue social,
- par la multiplication des réformes structurelles,
- la restriction des libertés (article 1 de la loi Blanquer, loi sécurité globale...),
- par la répression des mouvements sociaux,
- par un « récit libéral » qui efface l'histoire sociale des luttes du pays.

Le pouvoir accélère le démantèlement de notre modèle social. Avec la loi « transformation de la FP » une étape supplémentaire importante a été franchie. Elle vise à briser les fondements de la Fonction publique et des services publics, ainsi qu'à réduire l'influence du syndicalisme qui s'y rattache.

Au vu de ce contexte et alors que le pouvoir tente de réduire le syndicalisme à un pseudo syndicalisme « d'expert.es », déconnecté de nos métiers et éloigné de la profession, il convient de renforcer partout et à tous les niveaux l'outil syndical pour être en capacité de construire les rapports de force nécessaires à la satisfaction de nos revendications

A propos de l'engagement des collègues

Si nous constatons régulièrement un certain défaitisme et un « manque d'engagement » dans différentes actions (grèves, pétitions...), que les mobilisations sont rarement à la hauteur des enjeux pour établir un rapport de force puissant (loi transformation fonction publique, salaires, emploi, loi travail...), il nous faut en analyser les raisons et éviter de tirer des conclusions hâtives sur le fait que « les collègues ne veulent pas agir ». En effet, des luttes sous diverses formes apparaissent et se développent. Elles peuvent, en fonction des stratégies du gouvernement, prendre l'apparence locale (ex DHG...) partir d'un « insupportable » quotidien (effectifs par classe, management) ou immédiatement se positionner dans un cadre national (statut, retraite...). Dans les deux cas, il est essentiel d'en montrer les logiques systémiques. Ces luttes locales ou nationales ne s'opposent en aucun cas. Elles révèlent toutes deux l'engagement possible des collègues... mais il semble nécessaire de les coordonner, de mieux les partager pour les renforcer. L'une des priorités pour les militant.es est de comprendre les processus qui aboutissent à l'engagement.

L'engagement de toutes et tous doit donc être une priorité pour notre syndicat, comme pour la fédération et le syndicalisme de transformation sociale

2. Renforcer l'action de tou.te.s

Plusieurs pistes de réflexions doivent être explorées pour notre outil syndical :

A) Un SNEP-FSU porteur d'une « culture de la lutte et de l'engagement »

Pour notre syndicalisme, toutes les luttes comptent. Chaque action est déjà la marque d'un engagement, du refus de se résigner aux politiques libérales et de la volonté de porter des

alternatives. D'autant plus dans le contexte du NPM (perte de sens, injonctions contradictoires, souffrance au travail...) qui, paradoxalement, peut ouvrir la voie à une prise de conscience. Pour un engagement maximum des collègues dans la lutte, il nous faut déjà construire avec eux la revendication et réfléchir aux actions les mieux à même de mobiliser. Chaque initiative (types cartons rouges, pétitions, photos revendicatives, etc.) participe à la prise de conscience et à la construction du rapport de force. Le congrès propose de développer les actions à chaque rencontre avec la profession et notamment lors des grèves et manifestations (AG, audience députés...).

Le rôle du syndicat est de libérer une parole empêchée, de créer les conditions, en articulant les modalités d'action, de l'engagement de chacun.e dans les luttes qui doivent se développer. La culture du SNEP-FSU, c'est aussi travailler à des formes de mobilisations dynamiques et entraînant pour rassembler dans un esprit de conquête pour obtenir des avancées. L'ouverture, l'écoute et les échanges avec les plus jeunes, les nouveaux militants et tous les niveaux d'expertise sont essentiels pour faire vivre nos luttes.

B) Un SNEP-FSU au cœur de la FSU

L'engagement des militant.es du SNEP à la FSU est un enjeu et un élément de dynamisation des luttes.

C) Développer le rapport de force autant en dehors qu'au sein des instances (« dedans/dehors »)

Les instances doivent être prises comme des espaces de luttes et, pour y contribuer, notre énergie doit se porter en amont et en aval de ces temps institutionnels. La participation aux instances ne suffit pas en elle-même pour modifier les choix de l'administration. C'est pourquoi cette participation, essentielle pour porter nos revendications et avoir de l'information, doit s'appuyer sur la mise en action des collègues. Agir « à l'extérieur » permet de développer les rapports de force indispensables pour faire pression sur nos interlocuteurs et faire progresser nos revendications.

Les militant.es du SNEP-FSU doivent continuer à s'investir dans les rôles institutionnels (formateurs, tuteurs...) pour rester au contact de toute la profession.

Dans la même logique, alors que le pouvoir nous contraint à la réaction permanente à SON calendrier, nous estimons que le SNEP-FSU doit faire « la course en tête » et impulser ses revendications par des campagnes inscrites dans la durée et coordonnées entre le niveau national et local.

D) Développer les alliances

Les mandats et revendications sont les seules boussoles du syndicat. Pour leur prise en compte dans l'intérêt des personnels et du service public, le SNEP-FSU doit agir au niveau départemental et dès le niveau local, en direction des parents d'élèves et des partenaires (« Plus Jamais Ça », mouvement sportif, élu-es...) afin d'y porter nos revendications plus massivement. Cela peut se traduire par la mise en place de collectifs permanents de défense des services publics de l'EPS, du sport scolaire et du sport associatif.

E) Développer le rayonnement de nos propositions sur le politique

Le SNEP-FSU doit également intervenir sur les décideurs, les élu.es et les candidat.es aux élections politiques, responsables des politiques publiques de demain. Le SNEP-FSU réaffirme son indépendance qui n'est en aucun cas une indifférence. Le syndicat a vocation à rencontrer les élu.es, à tous les niveaux, pour la prise en compte des revendications tant spécifiques que générales. Les valeurs défendues par l'extrême droite sont contraires à celles du SNEP-FSU. Il faut les combattre. Le SNEP-FSU ne laissera pas les candidats portant des idées d'extrême droite instrumentaliser ses revendications. Ainsi, il ne rencontrera/sollicitera pas les candidat.es d'extrême droite aux diverses élections.

F) Développer la proximité et le lien avec les équipes !

La mise en place et l'animation dans tous les établissements de sections syndicales locales en lien avec les syndicats de la FSU est un enjeu de taille : elle permet l'information des collègues pour s'organiser, agir contre les réformes régressives, faire face collectivement au management, recréer des solidarités... En fonction des réalités départementales une stratégie de développement des S1 doit être initiée, via les rencontres, les Heures Mensuelles d'Information Syndicale (HMIS)... La mise en place de « responsables de secteurs SNEP-FSU » (district UNSS, secteurs, ville...), de « réseaux de S1 » peut contribuer au développement du SNEP-FSU et aux échanges horizontaux. Un travail avec le SNES-FSU et le SNUEP-FSU est à renforcer.

Pour développer l'activité syndicale, l'appropriation des enjeux, offrir un temps d'analyse aux collègues, il faut développer partout les HMIS et « routiniser leur programmation » pour leur mise en place effective une fois par mois. Il faut redonner du sens au collectif et à l'action.

Le renforcement de la syndicalisation, indissociable de l'activité militante, est un enjeu fort pour ce lien avec la profession.

Loi transformation de la Fonction Publique et modification des CAPA :

Le pouvoir a réduit drastiquement les espaces de dialogue, notamment avec la suppression de nombre de prérogatives des CAPA et CAPN. Il remet en cause ainsi fondamentalement le statut de la fonction publique. Cela donne une responsabilité encore plus grande aux syndicats pour informer les collègues, les mobiliser et maintenir la pression sur l'administration. L'expertise des équipes militantes engagées sur les questions de carrières, de mobilité et de gestion des personnels, en lien avec la profession, doit se renforcer. La diminution des prérogatives des CAPA n'entraîne pas la baisse du travail des militant.es, commissaires paritaires qui doivent à la fois solliciter le rectorat, recueillir les informations et accompagner les collègues. C'est un enjeu pour l'avenir et l'efficacité du SNEP-FSU. Bien qu'il y aura moins d'élu.es SNEP, le maintien des groupes corpo est un enjeu important.

G) Valoriser et rendre visible l'action du SNEP

Le SNEP-FSU, à tous les niveaux, doit continuer à faire état de l'histoire des luttes et de l'activité syndicale. Il est important de repérer les « traces » de l'activité syndicale et des rapports de force créés, tant pour rappeler l'utilité du SNEP-FSU que pour sortir de l'invisibilité des résultats de l'action et la résignation ambiante ou permanente. Il est important que chaque collègue perçoive que l'histoire se construit dans un champ de rapport de force. Les luttes sont à regarder dans un processus de long terme et dialectique. Il

est nécessaire de mettre en avant les victoires syndicales spécifiques (équipements, corpo...) et générales pour rappeler le lien entre luttes et obtention des revendications, mais aussi pour développer la fierté militante.

Un travail particulier doit se réaliser vers les étudiant.es STAPS, les stagiaires (INSPE) et les formateurs, pour faire vivre l'histoire de la discipline et de son syndicat acteur. Cela passe notamment par des interventions et rencontres auprès d'eux. Faire connaître le SNEP-FSU et son engagement permanent pour la profession et la discipline. Les sections académiques doivent œuvrer à la mise en place dans chaque académie d'une initiative annuelle vers le STAPS (en s'appuyant par exemple sur les fascicules histoire), d'ici le prochain congrès. Ceci est d'autant plus nécessaire compte tenu de la réforme de la formation des enseignant.es avec la mise en place des contractuel.es alternant.es.

3. Le développement de notre outil syndical

Pour développer l'engagement et amplifier la démocratie interne, il y a nécessité d'accroître la consultation des collègues, d'organiser des rencontres, de partir de leurs besoins (formations, informations...) et difficulté pour les impliquer massivement dans l'analyse des enjeux, la construction collective des revendications et les luttes nécessaires pour y parvenir.

Le niveau départemental (ou territorial/ régional pour les académies monodépartementales) est un élément incontournable dans la structure syndicale. Disposant de peu de moyens, il est pourtant l'organisateur du lien de proximité, il est l'animateur des mobilisations et une composante de la FSU départementale (territoriale ou régionale) qu'il faut encore développer.

C'est pourquoi le congrès, dans la perspective de dynamiser les liens avec la profession et l'engagement des collègues dans les mobilisations priorise son renforcement, en coordination avec les échelons académique et national.

Pour y parvenir, nous proposons les 6 axes suivants :

a) La rencontre avec la profession (EN et JS) pour une mise en action commune

Un syndicalisme de transformation sociale se doit d'interroger et de repenser ses modes de fonctionnement, avec pour fil rouge la volonté de rassembler la profession. Nous pouvons différencier les temps syndicaux (HMIS, stages de formation syndicale...) et professionnels (AG UNSS, stages FPC...).

C'est dans ces moments de rassemblements que la culture syndicale se crée et se renforce, il est indispensable d'y intervenir/agir notamment pour contrer les « fausses représentations » véhiculées par le libéralisme sur les syndicats.

Sur les temps professionnels : face aux différentes réunions institutionnelles prescriptives que l'administration développe des « formations-formatages », il est indispensable que celles-ci ne soient pas « subies », mais réfléchies pour y permettre l'expression de la profession (interventions collectives, questionnements, carton rouge, votes, conférences de presse, rassemblements...).

Sur les temps syndicaux : le SNEP et la FSU doivent continuer de démultiplier les occasions de rencontres (en priorité sur le temps de travail) avec la profession sous différentes formes

(stages, colloques, HMIS, conférences, etc..). Œuvrer à rendre ces temps conviviaux renforce la joie militante qui en ressort. Une formation syndicale générale doit permettre de développer une « éducation populaire syndicale » pour faire partager le SENS de l'action du SNEP-FSU à la profession (école, économie, Services Publics, carrière, pédagogique, juridique...), la massification des stages « GPS », traitant des enjeux et mécanismes de nos métiers, est une nécessité pour former des collègues tou.tes militant.es... Un travail doit être réalisé pour les remplir massivement.

La multiplication des temps syndicaux doit permettre de discuter avec nos collègues du syndicalisme, du besoin et du sens des luttes, de ses formes et modalités pour permettre un engagement maximum de toute la profession

b) Renforcer l'adhésion : la priorité.

L'adhésion est le premier élément du rapport de force. Elle est vitale pour le SNEP-FSU. Les conquêtes sociales reposent sur les luttes qui elles-mêmes reposent sur un outil syndical fort et puissant. Le poids de l'adhésion est incontournable. A ce titre, des études montrent que la baisse des adhésions dans le Monde a entraîné l'augmentation des inégalités. Le développement de l'adhésion est donc un incontournable pour faire avancer les droits individuels et collectifs et la place de l'EPS dans une Ecole démocratisée. Chaque collègue qui se syndique fait un pas vers la prise de conscience de la nécessité « syndicale » dans la société. Un.e collègue syndiqué.e est plus proche de l'activité syndicale, peut diffuser et faire progresser nos idées. Si adhérer n'est pas un acte naturel dans un contexte libéral qui entend imposer le repli sur soi, c'est souvent par la discussion concernant la syndicalisation que celle-ci se renforce. Les potentialités sont grandes pour le SNEP-FSU (note militens). Pour autant, proposer l'adhésion reste encore une difficulté pour bon nombre de militant.es.

Un constat : un acte culturel dont il n'est « pas si simple » de parler...

Dans le contexte libéral, où de nombreux « courants contraires » œuvrent pour éloigner du syndicalisme, il n'est pas naturel de se syndiquer. C'est donc un enjeu éminemment culturel qui demande d'avoir une « culture commune » sur la fonction du syndicalisme, son rôle dans l'histoire, ses valeurs. Evidemment, les médias dominants détenus par les 1 % ne font pas ce travail d'information et, si nous voulons inverser la tendance d'une perte de culture syndicale, nous devons mener cette bataille de la médiatisation de nos idées en multipliant les contacts sur ces sujets de fond. Notre force est notre nombre !

Alors que c'est un enjeu majeur, nous faisons le constat qu'il n'est pas simple pour les militant.es de parler syndicalisation et de proposer aux collègues de rejoindre le SNEP-FSU. Cela peut se comprendre dans un contexte qui :

- Rend passéiste, archaïque (...) le syndicalisme,
- Renvoie les questions d'argent à la sphère individuelle (car tout renvoie sur le choix individuel).

Des pistes pour dépasser le constat...

Pourtant, il est indispensable que nous travaillions collectivement à dépasser ces freins, à repérer les difficultés pour mieux les surmonter. Il est possible de progresser fortement en proposant massivement l'adhésion. La baisse depuis le dernier congrès (- 4 %) peut être

largement compensée au vu d'une profession très « proche » du SNEP-FSU (enquête militens).

Si la société libérale renvoie en permanence la responsabilité aux seuls individus et tente d'inculquer aux agents qu'ils ne sont plus libres en adhérant à des organisations collectives, il faut déconstruire cette idéologie pour montrer que le collectif permet d'avancer. Mais aussi, qu'être syndiqué.e c'est être individuellement plus libre de penser, de s'exprimer : le collectif du SNEP-FSU libère ! A l'inverse des représentations véhiculées par les libéraux, notre syndicalisme porte des transformations progressistes et d'avenir, il est concrètement moderne et démocratique, il permet à chacun une plus grande liberté d'expression sur le métier.

De plus, la cotisation, si elle a un coût, n'est pas une marchandise, mais un outil de lutte collective pour l'EPS et le respect de nos métiers. La cotisation syndicale (comme la cotisation sociale sur le salaire pour la protection sociale) est au service de l'intérêt général.

Une posture

Parler adhésion avec un collègue, ce n'est pas « aller chercher un chèque », c'est avant tout faire réfléchir sur la nécessité d'avoir un outil syndical fort, où chacun peut participer en adhérant, voire en militant. Il est indispensable de ne pas assigner les collègues à résidence, et de partir de la posture qu'ils/elles sont « tous syndiquables ». Tout en respectant le cadre de nos mandats, il faut adopter une posture d'ouverture aux idées et revendications des collègues. Il nous faut faire réfléchir nos collègues sur le SENS de l'adhésion, de la nécessité d'un syndicalisme fort, plutôt que de rechercher un « résultat chiffré ».

C'est pourquoi le congrès appelle tous les militant.es à s'emparer de la question de la syndicalisation. La rencontre avec la profession sur le SENS de l'adhésion est un enjeu fondamental pour préparer l'avenir. La syndicalisation doit être portée durant l'activité syndicale (stages, mails, etc...), mais aussi par une activité propre (appels, relances...). Cette activité demande à être planifiée, anticipée et traitée en tant que telle et non comme un mécanisme « naturel » résultant de l'activité syndicale globale.

Une commission nationale syndicalisation mise en œuvre depuis 2017 travaille pour que l'adhésion soit un enjeu tout d'abord politique et pas uniquement financier. Cette commission, nourrie des expériences des académies, a permis un travail approfondi débouchant sur des outils (flyers, documents, argumentations, adhésion en ligne, site Militant...).

Afin de passer un cap et avancer pour que chaque militant.e porte l'adhésion dans son activité syndicale, il est nécessaire de renforcer cette commission et nous proposons notamment que cette commission engage un travail avec tous les RS des départements.

Le SNEP-FSU doit se renforcer et développer son implantation syndicale dans tous les établissements et services. Ainsi chaque section départementale doit développer une activité volontariste et prendre les contacts nécessaires pour développer son implantation dans tous les établissements et services.

Dans chaque département, une priorité doit être donnée à la syndicalisation des nouveaux adhérents (PRN, AA). C'est un enjeu pour l'avenir du syndicat.

c) L'information syndicale, une « boussole » pour tou.tes !

Notre communication doit permettre de rendre visible l'activité du SNEP-FSU. Elle est utile et indispensable, que ce soit au niveau départemental, académique ou national.

Vers la profession : cette information a pour objectif d'amener les collègues à questionner leurs représentations et à voir l'utilité de l'activité syndicale (y compris locale). Les différents outils (kits revendicatifs sur la DGH, Budget, CA, ...) et médias (Visios, bulletins, mails, lettres d'info, réseaux sociaux, etc..) sont utilisables et peuvent avoir des fonctions et thématiques différentes. La mise en place d'un réseau de collègues-relais doit être encouragée pour en augmenter la portée. Un travail de mutualisation des créations départementales doit être engagé pour faire gagner du temps à chaque équipe syndicale. Si des avancées ont été réalisées depuis le dernier congrès, nous devons continuer pour que chaque section départementale communique régulièrement sur son activité : il reste encore trop d'actions qui ne sont pas relayées à la profession. Le SNEP National a largement développé de nouvelles formes de communication avec la profession (soirée EPS, podcasts, réseaux sociaux, nouveau site internet, chaîne vidéo...). Ces outils doivent être renforcés (mémento coordo...) pour élargir l'audience à tout type de public. Par ailleurs, le SNEP-FSU tentera de faciliter l'accessibilité à des médias indépendants des puissances financières.

Communication externe : nous devons continuer à diffuser de l'information auprès des médias, du grand public et des élu.es pour peser dans le rapport de force.

La formation sur les enjeux politiques et les techniques de communication doit se poursuivre au plan départemental et académique (lettres d'info, site, bulletin...).

Cette information, qu'elle soit dématérialisée ou non, ne doit pas amener à une « déshumanisation » qui pourrait nous couper des collègues, et nous épuiser. Les temps de rencontre et le contact humain (réunions, AG, téléphone...) sont aussi indispensables pour échanger sur nos analyses, les partager et faire évoluer les représentations des collègues.

d) Etoffer les équipes militantes : c'est possible.

A tous les niveaux, nos pratiques syndicales doivent laisser la place à l'expression et à l'engagement de tou.tes.

Le congrès appelle à :

- œuvrer à une répartition de l'activité syndicale au sein de collectifs militants des bureaux départementaux et académiques, par plusieurs formes, temps, objectifs... d'engagement.
- œuvrer à une organisation planifiée et anticipée du travail syndical permettant l'engagement de tou.tes. L'échange de modèles de fonctionnement collectif entre départements et académies doit être organisé. Les espaces numériques partagés sont des outils pour un travail collaboratif.
- se doter de règles de fonctionnement permettant la participation de tou.tes et la prise en compte de chacun.e (tour de parole, double liste, roulement concernant les rôles, limitation des temps de parole...).
- proposer aux collègues de participer à la conception et mise en œuvre du projet syndical départemental.

- développer les groupes de travail sur des thèmes pour partager les expertises et nourrir l'activité collective. La possibilité du distanciel, peut ouvrir des pistes pour permettre une participation plus importante. Pour autant, il convient de maintenir des temps de travail en présentiel indispensables au collectif et d'organiser la délocalisation des bureaux afin de maintenir ou créer des dynamiques.

A tous les niveaux, et encore plus au niveau départemental, nous devons rechercher l'étoffement des bureaux en :

- Proposant l'adhésion ET en aidant le collectif militant départemental.
- Renforçant les liens entre les équipes militantes, entre académies et/ou départements.
- Chaque collègue doit pouvoir « venir militer » à hauteur de ses possibilités. Il ne peut être inquiété par l'administration dans ses fonctions syndicales.

Toutes les tâches, même les « micro-missions », doivent être valorisées et participent au renforcement de l'activité syndicale. Diviser les dossiers en différents éléments facilite leur prise en charge.

e) Permettre l'engagement et la prise de responsabilité des femmes au SNEP-FSU

Si des progrès ont été réalisés depuis notre dernier congrès sur la prise de conscience des freins liés aux prises de responsabilité des femmes au sein de nos structures et la place des femmes dans les équipes militantes, il reste encore beaucoup à faire pour arriver à une égalité de fait dans ce domaine, et particulièrement au niveau S3 et S4.

Le congrès souhaite continuer le travail engagé, et propose des axes de travail :

- une formation de l'ensemble des militant.es de toutes les sections à tous les niveaux sur la question égalité femmes/hommes doit être organisée. Les référent.es SNEP académiques devront être accompagné.es d'une formation sur la question.
- des formations spécifiques sur la prise en charge des violences sexistes et sexuelles. Création d'une cellule « Violence Sexuelle et Sexiste » au niveau national du SNEP-FSU pour agir/réagir/ former.
- les questions d'égalité doivent faire partie de la formation militante (stages bureaux...).
- Systématiser le fonctionnement en co-secrétariats académiques et départementaux afin de favoriser le travail collectif à tous les niveaux. Ces co-secrétariats doivent être mixtes et équilibrés femmes/hommes.
- Rechercher la parité à tous les échelons (notamment S3 et S4) et des responsables de commissions nationales.
- L'étoffement des équipes, l'organisation de la vie syndicale (horaires de travail militant/ réunions, droit à la déconnexion, tour et temps de parole...) peuvent permettre à plus de femmes de militer, de trouver leur place au SNEP-FSU.
- Un bilan annuel des responsabilités et répartition des décharges et inter congrès pour voir les évolutions et émettre des hypothèses pour avancer en ce domaine. En partant de ces

constats, répartir équitablement à tous les niveaux les temps de décharges pour les femmes et les hommes à responsabilité équivalente.

- Agir sur les leviers de prise de responsabilités des femmes : forme de travail, valorisation des décharges, temps de travail...

Le SNEP-FSU est actif sur ces questions tant au niveau national (un groupe « égalité »), qu'au niveau académique (référents académiques « égalité »). Nous devons poursuivre et amplifier ce travail.

f) Renforcer la formation militante : vers un véritable cursus de formation.

La formation militante est indispensable pour développer l'engagement, la prise de responsabilité et le travail collectif. Elle doit permettre de cibler les besoins et ainsi prioriser les dossiers à mener au niveau départemental.

Poursuivre et amplifier une formation militante pensée pour rendre les militant.es concepteurs.trices/créateurs.trices d'activité syndicale est une priorité (stage agir au niveau des S1, stage bureau au niveau des S2).

L'objectif de la formation porte sur le projet syndical pour construire les mandats, la stratégie de lutte, coordonner les différents échelons du SNEP-FSU par des temps d'échange, d'élaboration et des apports théoriques.

Le SNEP-FSU travaillera à poursuivre et organiser un stage des S2 tous les ans, réfléchira à la mise en œuvre « d'universités d'automne » pour les militant.es et continuera sa politique de formation de formateurs.trices pour les stages « Agir dans l'établissement ».

Le SNEP-FSU favorisera la participation de ses adhérent.es aux stages proposés par l'institut de formation de la FSU (lutte contre l'extrême droite, services publics, écologie, économie...).

La formation militante passe aussi par des appropriations culturelles : relancer l'accès à une bibliothèque lors de nos événements, développer un « mémento du S2 » qui peut être un outil pour tous les nouveaux/velles militant.es, diffuser le « SNEP Atout » via une distribution papier à tous les syndiqués et une réactualisation numérique.

Sur l'ensemble de ces axes, un travail de mutualisation des outils et d'échanges de pratiques doit être régulièrement abondé par l'ensemble des sections afin d'alimenter le site militant. Ce dernier pourra être enrichi d'un accès simplifié aux textes officiels qui règlementent notre activité professionnelle et syndicale.

4. Les stratégies au niveau intersyndical, au niveau européen et mondial

Élections professionnelles, décembre 2022

Le cadre des prochaines élections professionnelles apporte un bouleversement historique qu'il faut anticiper. Avec la loi TFP, il n'y aura plus de CAP spécifiques par corps. La fusion de l'ensemble des corps du 2nd degré dans une seule CAP est une nouvelle attaque de notre syndicalisme de métier, il diminue le nombre de nos élu.es et va imposer de nouveaux fonctionnements dans les équipes militantes et avec nos partenaires de la FSU que sont le SNES, le SNUEP, le SNESup et le SNUipp. Pour autant, cela ne doit pas entraîner l'effacement

de nos problématiques et nous devons faire valoir notre expertise. Le SNEP-FSU doit prendre toute sa place au sein des futurs CSA incluant une formation spécialisée (ex CHSCT) dans laquelle nos problématiques doivent être portées. Pour maintenir un nombre élevé de voix d'enseignant.es d'EPS sous le logo FSU, ces évolutions appellent à un travail renforcé avec nos partenaires en académie, tant pour mener la campagne que pour faire progresser le vote FSU.

Avenir de la FSU dans le paysage syndical français

Le SNEP-FSU s'inscrit dans l'orientation de la FSU précisée notamment lors du congrès du Mans (2016) : « Nous nous situons dans une démarche qui propose aux organisations et aux salarié.es qui le souhaitent de débattre ensemble, à tous les niveaux, de la construction d'un nouvel outil syndical et des étapes qui peuvent y conduire, permettant une avancée vers l'unification du syndicalisme. La FSU s'engage dans cette dynamique sur la base d'objectifs clairs : il s'agit de contribuer, dans le respect de l'indépendance syndicale, au développement d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale progressiste, à vocation majoritaire, porteur de propositions offensives et novatrices, attaché à construire les mobilisations et les rapports de force nécessaires pour faire aboutir ses revendications. A cet effet, la FSU entend poursuivre et accentuer son travail avec la CGT et Solidaires, sans mettre de limites sur les forces qui pourront participer à cette construction. Cette démarche doit être appliquée à tous les échelons de la vie syndicale, du national au local, de l'interprofessionnel au catégoriel. Elle articule la mise en place de formes d'actions unitaires et d'un travail d'analyse et d'initiative communs (formation, documents communs, initiatives en direction des autres OS...) Elle peut se concrétiser par une forme d'association entre nos structures syndicales. ». Cette perspective n'est envisageable que dans le cadre d'un renforcement de notre syndicalisme. C'est pourquoi le SNEP-FSU œuvrera à son renforcement et s'inscrira avec la FSU dans la poursuite et l'amplification de ce travail commun.

Développement de l'action avec les organisations associatives et environnementales

La mise en place de « plus jamais ça » réunissant de nombreux/ses acteurs.trices des luttes sociales et environnementales (ATTAC, Amis de la Terre, CGT, confédération paysanne, GreenPeace, Oxfam, Solidaires, 350.org, ANVCOP21, Alternatiba, CCFD-Terre Solidaire, Droit au logement, FIDL, Copernic, Syndicat de la Magistrature, UNEF, UNL, Action Aid, Youth for Climate, Reclaim Finance, Notre affaire à Tous, Femmes égalité, convergence nationale des services publics...) est une avancée qui permet de faire du commun entre plusieurs organisations progressistes, au-delà des divergences et responsabilités différentes. Cet exemple montre que des synergies entre les revendications syndicales, associatives et environnementales sont possibles et peuvent déboucher sur des propositions partagées telles les « 34 mesures pour un plan de sortie de crise » qui sont des pistes pour l'avenir. Le SNEP-FSU a la responsabilité de faire connaître à tous.tes ses adhérent.es cette structure et ses propositions. Le SNEP-FSU, avec la fédération, doit prendre toute sa part au développement des contacts et actions sur tout le territoire. La mobilisation pour la sauvegarde de la papeterie de la Chapelle Darblay, qui a permis d'avoir un engagement du

pouvoir, est un point d'appui important pour continuer à agir collectivement pour l'emploi et l'environnement.

Syndicalisme et mouvement social

Le SNEP, avec la FSU, sur la base de ses analyses doit être attentif à renforcer ses relations avec les mouvements sociaux pour éviter que ne se creuse un fossé préjudiciable entre les collectifs militants divers et notre syndicalisme afin de rechercher les convergences possibles à même de développer les rapports de forces.

Activité syndicale du SNEP au niveau Européen et International

Le ministère de l'EN avance souvent les expériences d'autres pays européens pour justifier ses réformes. Il s'appuie sur elles alors qu'elles ne concernent parfois pas tout un pays et oublie souvent d'en montrer les limites et les conséquences locales.

En sortant de l'Internationale de l'Education, nous avons recentré notre activité au plan européen au sein de l'association de spécialistes EUPA. Nous y faisons valoir, de façon revendicative, notre conception culturaliste de l'EPS face une tendance forte d'une EPS hygiéniste partout en Europe.

L'éducation physique à la française est très isolée et il est indispensable d'en faire la promotion. En cela l'EPS à la française que développent nos collègues du Hors de France y contribue.

Des projets de solidarité dans le monde peuvent être des points d'appui pour développer notre conception de l'EPS. C'est le sens de notre partenariat avec la FSGT sur les projets de formation et développement de l'EPS en Palestine et chez les Sahraouis. Ces engagements (EUPA, projets avec la FSGT, réseau HDF...) sont utiles.

Pour renforcer notre action au niveau international, nous décidons de mettre en place un mandat d'étude concernant notre retour au sein de l'Internationale de l'Education, pour que nous y portions nos propositions pour l'éducation physique et sportive des jeunes et faire valoir nos particularités à l'image du service public du sport scolaire. Si notre modèle n'est pas transposable et que nous ne cherchons pas à l'imposer, nous avons cependant des militant.es convaincu.es que l'EPS est une force d'émancipation individuelle et collective. L'EPS est une discipline de débat. Ce qui en fait un outil formidable de coopération permettant de développer les valeurs véhiculées pour une EPS et un sport libérés des contraintes élitistes et excluantes.

Par ailleurs, face à la mondialisation, en s'inscrivant dans les mandats de la FSU, le SNEP-FSU, au regard de ses capacités militantes, se doit de soutenir les initiatives fédérales et œuvrer à tisser les liens avec les organisations syndicales européennes et internationales.